

Christèle, aidante familiale auprès de sa fille : « Je suis transparente »

Christèle Ribeyrol consacre sa vie à sa fille Camille, 8 ans, autiste. Pour la sortir de son enfermement, elle a quitté son emploi et beaucoup sacrifié. Un travail plus qu'à plein-temps ignoré de l'administration.

Marie-Jeanne LE ROUX

marie-jeanne.leroux@courrier-ouest.com

Aidant familial : la fonction existe dans les textes. Elle est pourtant très peu reconnue. Christèle Ribeyrol en sait quelque chose. La présidente d'Autisme 49 se démène depuis plus de cinq ans, seule avec sa fille autiste. « Nous avons fait une demande de prestation compen-

Un peu de reconnaissance pour Christèle et sa famille

sation handicap auprès de la Maison départementale des personnes handicapées. Un inspecteur est

venu en juin voir le travail effectué à la maison. Il n'en revenait pas ». Pourtant, Christèle et son mari attendent toujours de connaître le résultat de la demande. « Le dossier devait passer en commission en octobre. Je suis inquiète car nous n'avons toujours pas reçu de courrier ».

Cette prestation, ce serait un peu de reconnaissance pour Christèle et sa famille : « C'est une aide financière qui tient compte de l'aidant. Ce serait un peu valorisant pour moi. » Christèle estime « faire un travail de malade. Il m'arrive de ne pas dormir la nuit pour préparer le programme de Camille du lendemain. Nous mettons beaucoup de choses en place pour qu'elle travaille mais cela demande beaucoup de temps. » À 41 ans, elle souffre de ne pas être plus reconnue par l'administration : « Je suis transparente. Aucune place n'est faite aux parents qui se sacrifient comme moi. Je n'ai aucun droit. Et je ne parle pas de la retraite... » Depuis plus de cinq ans, la vie de la



Longué-Jumeles, jeudi. Christèle Ribeyrol prépare minutieusement le planning de Camille pour que la petite fille se repère à chaque moment de la journée ou de la semaine.

famille Ribeyrol tourne autour de Camille. La petite fille de huit ans est autiste sévère. Sa maman a choisi de la prendre en charge, complètement : « La maladie a été diagnostiquée quand Camille a eu 3 ans. Dans le Maine-et-Loire, il n'existait pas de professionnel de l'autisme. Je ne voulais pas que ma fille se retrouve dans un IME (institut médico-éducatif, N. D.L.R.), inadapté à son handicap selon moi. » Ses journées sont rythmées par l'emploi du temps de Camille. Elle se forme, lit des livres sur la maladie, rencontre des professionnels canadiens, envisage même de partir là-bas avec sa famille... Sa vie est centrée

sur Camille à tel point que ses deux autres enfants, 13 et 11 ans, le lui reprochent : « C'est vrai, nous avons sacrifié les loisirs pour Camille. Nous ne partons plus en vacances. Tout tourne autour d'elle. »

Sa fille plutôt que son métier

Christèle, responsable d'un atelier de sérigraphie, a choisi sa fille plutôt que son métier : « J'avais une vie sociale très remplie. Des responsabilités, un boulot qui me plaisait », raconte-t-elle. « C'est un gros sacrifice mais je préfère travailler avec Camille pendant qu'elle est petite. » Pourtant, elle avoue qu'elle ne fera pas ce sacrifice des années

encore. « À un moment, on devra inverser les rôles. C'est trop dur moralement et physiquement. Son papa devra prendre le relais ».

Le couple Ribeyrol ne vit plus qu'avec la paye du papa, magasinier. « Soit 1 500€ par mois plus des aides pour Camille ». Mais la prise en charge mensuelle par une psychologue libérale à Paris, les soins d'orthoptiste, d'orthophoniste, la kiné, la psychomotricité... coûtent très chers et ne sont pas tous pris en charge.

Conférence départementale de l'UDAF sur les aidants familiaux, de 9 h 30 à 17 heures salle Athlétis aux Ponts-de-Cé.

L'UDAF 49, un mouvement de 25 000 familles

Les aidants familiaux, c'est le thème de la conférence départementale de la famille organisée par l'Union départementale des familles de France (UDAF) dans le Maine-et-Loire. Ce mouvement représentant les familles auprès des autorités, est très écouté et donne son avis lors de l'élaboration des lois liées aux intérêts matériels et moraux de la famille.

Dans le Maine-et-Loire, l'UDAF estime

représenter 25 000 familles. Elle réunit en effet 14 mouvements familiaux (type Familles rurales) déclinés en 250 associations.

La conférence départementale souhaite aborder le thème des aidants familiaux pour envisager les évolutions de ce statut en grande partie limité à une notion de solidarité familiale. Mais quand la solidarité devient aussi importante que dans le cas de

Christèle Ribeyrol, comment les politiques publiques peuvent-elles prendre le relais ou, à tout le moins, soutenir cette fonction peu reconnue ?

La conférence confrontera des professionnels de l'action sanitaire et sociale, des sociologues, des membres d'associations. Le président du Conseil général, Christophe Béchu et son vice-président, Christian Gillet, prévus dans le programme, ne seront

pas là mais des conseillers généraux interviendront en début de matinée. À 10 h 30, la conférence abordera l'entraide dans les parentés d'aujourd'hui. L'après-midi, à 14 heures, des aidants viendront témoigner autour du problème des solidarités familiales et des solidarités publiques. Enfin l'UDAF présentera ses préconisations pour les politiques publiques futures.

CO 28-11-2009